

**Table de concertation en matière de petites créances  
RÉPERTOIRE DES INITIATIVES EN MATIÈRE DE PETITES CRÉANCES**

Dernière mise à jour : 2024-01-24

La Table de concertation en matière de petites créances, présidée par la juge en chef adjointe de la Chambre civile de la Cour du Québec, l'honorable Mar tine L. Tremblay, a pour but de favoriser l'assistance juridique, la médiation et la conciliation pour le règlement des litiges sur des créances de 15 000 \$ et moins qui sont de la compétence de la Division des petites créances de la Cour du Québec. Le RÉPERTOIRE DES INITIATIVES en cours ou à venir a pour objectif de faire connaître les services ou les outils disponibles aux parties à la Division des petites créances et aux personnes aux prises avec un différend portant sur une petite créance.

**INITIATIVES EN COURS OU À VENIR EN MATIÈRE DE PETITES CRÉANCES**

Organisation	Description	Initiatives
<p><b>Cour du Québec</b></p>	<p>La Cour du Québec est un tribunal qui a compétence en <b>première instance</b> en matière civile, criminelle et pénale ainsi que dans les matières relatives à la jeunesse. Elle siège également en matière administrative et en appel, dans les cas prévus par la loi.</p> <p><b>Division des petites créances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À la Division des petites créances, les juges décident des demandes portant sur des créances n'excédant pas 15 000 \$ (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015) exigibles par une personne physique ou par une personne morale, une société ou une association ou un regroupement sans personnalité juridique qui ne compte pas plus de 10 employés au cours de la période de 12 mois précédant la demande.</li> <li>La représentation par avocat y est prohibée, sauf sur permission spéciale et à titre exceptionnel, lorsque le litige soulève des questions de droit complexes. La procédure écrite y est simplifiée. Les juges expliquent aux parties les règles de preuve et de procédure. Ils dirigent les débats, interrogent les témoins, entendent les parties et décident des questions en litige. Ils apportent à chaque partie une aide équitable et impartiale, de façon à faire apparaître le droit et à en assurer la sanction. Lorsque les circonstances s'y prêtent, les juges tentent de concilier les parties. Le jugement prononcé est motivé et sans appel. À cette Division, les juges sont également appelés à décider des appels sommaires en matière fiscale.</li> </ul> <p><a href="https://courduquebec.ca/">https://courduquebec.ca/</a></p> <p>Section sur les <a href="#">Petites créances</a></p>	<p><b>Dépliants</b> (élaborés en collaboration avec Éducaloi, le Centre de justice de proximité du Grand Montréal et d'autres partenaires)</p> <p> <a href="#">Vous avez une réclamation de 15 000 \$ ou moins? Faites une demande aux petites créances</a></p> <p> <a href="#">Vous êtes poursuivi à la Division des petites créances? Ce qu'il faut savoir!</a></p> <p><b>Vidéos</b></p> <p><a href="#">Le rôle du juge à la Division des petites créances</a></p> <p>Version anglaise : <a href="#">The role of the judge in the Small Claims Division</a></p> <p>Émission <i>Les Coulisses du palais</i>, Saison 2 : <a href="#">Épisode 6 - Petites créances, grandes émotions</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les juges de la Cour du Québec participent à diverses initiatives des partenaires pour soutenir ou assister les parties à la Division des petites créances (séances d'information au public et aux avocats bénévoles, médiation sur place, projets pilotes pour les étudiants (Montréal et Gatineau, à venir : automne 2017 et hiver 2018)).</li> </ul>

Organisation	Description	Initiatives	
<p><b>Barreau du Québec</b></p>	<p>Le Barreau du Québec est l'Ordre professionnel qui regroupe les avocats et les avocates du Québec, lequel a pour mission fondamentale de protéger le public. Dans cette optique, il maximise les liens de confiance entre les avocats, le public et l'État.</p> <p><a href="http://www.barreau.qc.ca">www.barreau.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Table est une initiative conjointe de la Cour du Québec et du Barreau du Québec.</li> <li>• Depuis octobre 2022, dans le cadre de leur programme de formation professionnelle, les étudiants de l'École du Barreau, sous la supervision d'un avocat, offrent gratuitement des conseils juridiques aux citoyens du Québec. Deux rencontres sont offertes, en présentiel ou en virtuel, en français ou en anglais, au choix du citoyen. Pour plus de détails sur les services couverts et les règles d'admissibilité à la Clinique juridique du Barreau : <a href="http://www.cliniquejuridiquebarreau.ca">www.cliniquejuridiquebarreau.ca</a></li> </ul>	
Organisation	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
<p><b>Ministère de la Justice du Québec (MJQ)</b></p>	<p>Des informations sur l'ensemble des services offerts dans tous les districts sont disponibles sur le site Internet du ministère avec des hyperliens.</p> <p><a href="http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/creance.htm">www.justice.gouv.qc.ca/francais/publications/generale/creance.htm</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les directions régionales des services judiciaires de plusieurs districts mettent à la disposition des organismes des locaux où sont périodiquement offertes des séances d'information destinées au public. Il en est de même des locaux pour la tenue de rencontres de préparation à l'audience dans certains districts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des locaux sont aussi mis à la disposition de la Cour pour la tenue, sur place, de séances de médiation et de rencontres de préparation à l'audience offertes aux parties lors de certains termes de cour.</li> <li>• Le 21 novembre 2016, le ministère a mis en ligne le premier volet de la nouvelle version de son <a href="#">formulaire interactif aux petites créances (SJ-870E)</a>. Celui-ci vise à permettre le dépôt en ligne de la demande et le paiement des frais judiciaires. De plus, il permet d'alimenter le plunitif civil. Le <a href="#">formulaire de réponse à une demande aux petites créances (SJ-871E)</a> permet à une personne poursuivie aux petites créances de faire connaître sa décision quant à la réponse qu'elle entend donner à la poursuite.</li> </ul>

Organisation	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
	<p>Le Programme de prémédiation et de médiation en matière de petites créances a été lancé le 13 mai 2021, avec la collaboration des Centres de justice de proximité (CJP)</p>	<p>Ce programme vise à bonifier le service de médiation présentement en vigueur en offrant jusqu'à concurrence de 3 heures de médiation au tarif de 110\$ l'heure et à offrir un nouveau service de prémédiation. Dans le cadre de ce Programme, tous les dossiers contestés de la Division des petites créances de la Cour du Québec seront systématiquement référés aux CJP afin que ceux-ci offrent une séance de prémédiation. Cette séance de prémédiation vise notamment à informer les citoyens sur la médiation et à les aider à s'y préparer le cas échéant.</p> <p>Le Programme vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les citoyens dans la prise de décision quant à la médiation et dans leur préparation;</li> <li>- Augmenter l'impact des centres de justice de proximité pour les citoyens;</li> <li>- Favoriser le règlement des différends;</li> <li>- Réduire les délais et coûts judiciaires pour les citoyens et le système de justice aux petites créances;</li> <li>- Améliorer l'accès à la justice et la satisfaction des citoyens.</li> </ul> <p><b>Informations complémentaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour plus d'informations concernant la prémédiation : <a href="https://avantlamediation.ca/petitescreances/">https://avantlamediation.ca/petitescreances/</a></li> <li>• Pour plus d'informations concernant le programme : <a href="https://www.justice.gouv.qc.ca/vos-differends/les-petites-creances/mediation-aux-petites-creances/?gclid=Cj0KCQjw24qHBhCnARIsAPbdtIKhNEJq37mF5MBhRVX2IRD64ZBKCbOayadr1d1tEJKcmvn5ISGyzA8aAqGGEALw_wcB">https://www.justice.gouv.qc.ca/vos-differends/les-petites-creances/mediation-aux-petites-creances/?gclid=Cj0KCQjw24qHBhCnARIsAPbdtIKhNEJq37mF5MBhRVX2IRD64ZBKCbOayadr1d1tEJKcmvn5ISGyzA8aAqGGEALw_wcB</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce projet favorise l'utilisation de moyens technologiques appropriés pour poursuivre la modernisation du traitement des procédures de recouvrement des petites créances et l'alimentation du plumeau civil tout en améliorant la prestation de services en ligne pour le citoyen et sa satisfaction. Le service en ligne de dépôt des procédures évite au citoyen de devoir se déplacer au palais de justice, lui permettant d'amorcer le processus au moment qui lui convient le mieux, sans égard aux heures d'ouverture.</li> </ul>

Partenaires	Assistance juridique	Séances d'information	Autres
<p><b>Centres de justice de proximité :</b></p> <p><b>Bas-Saint-Laurent, Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine, Grand Montréal, Montérégie, Nunavik, Outaouais, Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Mauricie, Côte-Nord et Laval-Laurentides-Lanaudière</b></p>	<p>Les Centres de justice de proximité souhaitent promouvoir l'accès à la justice par des services d'information juridique, de soutien et d'orientation offerts en complémentarité avec les ressources existantes.</p> <p>L'information juridique offerte par les Centres s'adresse à tous les citoyens et traite notamment de petites créances. Ces services sont confidentiels et offerts gratuitement. Visitez le site Web pour en connaître davantage sur les services.</p> <p>De plus, les CJP offrent deux services distincts de médiation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La médiation familiale offerte aux couples qui se séparent;</li> <li>- La médiation en matière de petites créances pour les personnes qui s'adressent à cette cour pour une nouvelle demande <b>déposée à partir du 13 mai 2021.</b></li> </ul> <p>Dans les deux cas, la médiation permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de recevoir de l'information sur la médiation (rôle du médiateur, fonctionnement de la médiation, avantages et inconvénients de la médiation, etc.);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des séances d'information juridique gratuites, destinées au public, sont offertes par tous les Centres de justice de proximité relativement à différents sujets, en collaboration avec le ministère de la Justice, des médiateurs, la Cour du Québec et nos partenaires du milieu communautaire. Les Centres de justice de proximité offrent des séances d'information traitant spécifiquement des petites créances, généralement animées par un juge de la Cour du Québec et un avocat des CJP. Elles portent sur la préparation et la façon dont se déroule le processus, en mettant l'accent sur la médiation. Ces séances se sont également poursuivies en mode virtuel durant la pandémie. Consultez le calendrier d'activités au <a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca/calendrier">www.justicedeproximite.qc.ca/calendrier</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Jeune Barreau de Québec et les Centres de justice de proximité proposent <b>dix (10) courtes capsules web</b> sur la Cour du Québec, Division des petites créances. Ces capsules visent à répondre à des questions fréquemment posées par les citoyens en matière de petites créances (procédure, preuve, etc.).</li> </ul> <p><a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca/10-capsules-sur-les-petites-creances-une-collaboration-du-jeune-barreau-de-quebec-et-des-cjp/">http://www.justicedeproximite.qc.ca/10-capsules-sur-les-petites-creances-une-collaboration-du-jeune-barreau-de-quebec-et-des-cjp/</a></p> <p><a href="#">Guide sur la preuve civile aux petites créances</a> – Centre de justice de proximité de Québec</p> <p> La preuve civile_petitescreances_</p> <p><a href="#">Liste des ressources petites créances</a> – Centre de justice de proximité de Québec</p> <p> Liste-des-ressources-petites-creances_1.pd</p>

Partenaires	Assistance juridique	Séances d'information	Autres
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de recevoir les informations nécessaires pour évaluer si la médiation est un processus approprié dans sa situation;</li> <li>- d'obtenir de l'information juridique générale en lien avec sa situation et ainsi en apprendre davantage sur ce qu'est une bonne préparation à la médiation (trucs, astuces, exercices, outils, etc.);</li> <li>- d'obtenir un accompagnement pour trouver un médiateur familial ou se faire assigner un médiateur en matière de petites créances.</li> </ul> <p><a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca">www.justicedeproximite.qc.ca</a></p> <p><a href="http://www.avantlamediation.ca">www.avantlamediation.ca</a></p>		

Partenaires	Description	Séances d'information	Autres
<p><b>Chambre des huissiers de justice du Québec (CHJQ)</b></p>	<p>La Chambre est un ordre professionnel d'exercice exclusif créée par la <i>Loi sur les huissiers de justice</i> et régie par le <i>Code des professions</i> depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995.</p> <p>Elle a pour principale fonction d'assurer la protection du public et, à cette fin, doit notamment contrôler l'exercice de la profession par ses membres.</p>	<p>Les huissiers de justice sont les seuls professionnels autorisés à exécuter des jugements émanant de tous les tribunaux. Les actes professionnels liés à l'exécution comprennent la saisie, la vente sous contrôle de justice, l'expulsion, constats et les ententes de paiements échelonnés.</p> <p>Jugement aux petites créances et exécution forcée du jugement : <a href="#">RÔLE DE L'HUISSIER</a></p>	<p>Mandater un huissier</p> <p>Pour trouver un huissier dans votre région, lui confier un mandat et connaître les options qui s'offrent à vous : bottin des membres</p> <p><a href="#">Bottin des huissiers</a></p>

Partenaires	Description	Séances d'information	Autres
<b>Commission des services juridiques (CSJ)</b>	<p>Créée en 1972, la Commission des services juridiques (CSJ) est l'organisme chargé de l'application de la <i>Loi sur l'aide juridique et sur la prestation de certains autres services juridiques au Québec</i>.</p> <p><a href="http://www.csj.qc.ca">www.csj.qc.ca</a></p>	<p>Le secrétaire de la Commission des services juridiques, présent à la Table, informe les participants que l'aide juridique peut couvrir des services de consultation en matière de petites créances.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un lien est fait sur le site Internet de la CSJ vers les aide-mémoires (élaborés en collaboration avec Éducaloi, le Centre de justice de proximité du Grand Montréal et d'autres partenaires).</li> <li>• La vidéo préparée par la Cour du Québec sur le rôle du juge à la Division des petites créances est diffusée régulièrement sur le compte Twitter et la page Facebook de la CSJ.</li> </ul>

Partenaires	Description	Séances d'information	Autres
<b>Éducaloi</b>	<p>Éducaloi est un organisme sans but lucratif qui s'est donné pour mission d'informer les Québécois et les Québécoises de leurs droits et de leurs obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité, diffusée dans un langage simple et accessible.</p> <p><a href="http://www.educaloi.qc.ca">www.educaloi.qc.ca</a></p>	<p>Éducaloi offre une mine de renseignements d'ordre juridique sur son site Internet :</p> <p><a href="http://www.educaloi.qc.ca/">www.educaloi.qc.ca/</a>  <a href="http://www.educaloi.qc.ca/dossier/petites-creances/">www.educaloi.qc.ca/dossier/petites-creances/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le site d'Éducaloi comporte des articles en français et en anglais sur les petites créances :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1- La Cour des petites créances : un tribunal accessible  <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/la-cour-des-petites-creances-un-tribunal-accessible/">https://educaloi.qc.ca/capsules/la-cour-des-petites-creances-un-tribunal-accessible/</a></li> <li>2- Petites créances : 10 questions à se poser avant de faire une demande  <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/petites-creances-10-questions-a-se-poser-avant-de-faire-une-demande/">https://educaloi.qc.ca/capsules/petites-creances-10-questions-a-se-poser-avant-de-faire-une-demande/</a></li> <li>3- La médiation aux petites créances  <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/mediation-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/capsules/mediation-petites-creances/</a></li> <li>4- Comment contester une demande aux petites créances  <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/comment-contester-une-demande-aux-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/capsules/comment-contester-une-demande-aux-petites-creances/</a></li> <li>5- 8 conseils pour préparer votre procès aux petites créances  <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/8-conseils-preparer-proces-petites-creances">https://educaloi.qc.ca/capsules/8-conseils-preparer-proces-petites-creances</a></li> </ol> </li> </ul>

Partenaires	Description	Séances d'information	Autres
			<ul style="list-style-type: none"> <li>6- La preuve aux petites créances <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/preuve-aux-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/capsules/preuve-aux-petites-creances/</a></li> <li>7- Comment se faire payer après le jugement aux petites créances <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/comment-se-faire-payer-apres-jugement-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/capsules/comment-se-faire-payer-apres-jugement-petites-creances/</a></li> <li>8- Payer après avoir perdu votre cause aux petites créances <a href="https://educaloi.qc.ca/capsules/payer-apres-avoir-perdu-cause-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/capsules/payer-apres-avoir-perdu-cause-petites-creances/</a></li> <li>• L'ensemble de ces articles sont réunis au sein d'un dossier guidant les justiciables dans leurs démarches avant, pendant et après une procédure aux petites créances : <a href="https://educaloi.qc.ca/dossier/petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/dossier/petites-creances/</a></li> <li>• Ce dossier disponible en français et en anglais inclut l'ensemble des contenus pertinents à la préparation d'un dossier aux petites créances (les notions de base des contrats, la responsabilité civile, savoir qui poursuivre, comment rédiger une lettre de mise en demeure, la médiation aux petites créances, etc.) <i>*Le dossier sera mis à jour pour inclure de l'information sur la prémédiation aux petites créances sous peu.</i></li> <li>• Le site propose aussi deux vidéos, en français et en anglais, sur les petites créances : <a href="https://educaloi.qc.ca/publications/mediation-aux-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/publications/mediation-aux-petites-creances/</a></li> <li>• <a href="https://educaloi.qc.ca/publications/preuves-petites-creances/">https://educaloi.qc.ca/publications/preuves-petites-creances/</a></li> </ul>

Partenaires	Description	Séances d'information	Médiation	Autres
<p><b>Office de la protection du consommateur (OPC)</b></p>	<p>L'Office de la protection du consommateur est un organisme du gouvernement du Québec créé en 1971. Il fournit des services aux consommateurs et aux commerçants.</p> <p><a href="http://www.opc.gouv.qc.ca">www.opc.gouv.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Office de la protection du consommateur a mis sur son site Web des liens avec des organismes de soutien juridique, avec le Jeune Barreau, avec le ministère de la Justice, avec la revue <i>Protégez-vous</i> et avec les barreaux locaux en plus de l'information provenant des dépliants ou des troussees d'information.</li> <li>• L'Office transmet également aux consommateurs qui ont un litige avec un commerçant une trousse qui les informe des démarches à suivre et qui comprend une liste des organismes de soutien juridique.</li> <li>• L'OPC est désireuse de collaborer avec les Centres de justice de proximité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Office de la protection du consommateur a lancé en novembre 2016 une plateforme d'aide au règlement des litiges en ligne (plateforme PARLe) développée par le Laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal.</li> <li>• Simple, rapide et gratuit, ce nouveau service d'aide propose aux consommateurs un outil supplémentaire pour accélérer le règlement de leurs litiges de nature civile avant même que ces litiges ne soient judiciairisés.</li> <li>• Cette plateforme permet aux parties impliquées dans un litige de consommation de tenter d'y mettre fin en ligne, par la négociation et, au besoin, par la médiation avec la participation d'un médiateur.</li> <li>• Les consommateurs doivent communiquer avec l'Office qui, si certains critères sont satisfaits, leur fournit un code d'accès à la plateforme.</li> <li>• Au cours des cinq premières années de fonctionnement, près de 8000 dossiers ont été ouverts.</li> <li>• Au cours de cette période, plus de 71% des dossiers fermés, l'ont été à la suite d'une entente, et ce dans un délai moyen de 25 jours ouvrables.</li> </ul> <p><a href="https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/parle/">https://www.opc.gouv.qc.ca/a-propos/parle/</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En partenariat avec la SOQUIJ, l'Office publie les résumés des plus récents jugements de la Division des petites créances qui traitent de garanties légales. Ces résumés de jugements pourront s'avérer fort utiles pour les consommateurs qui souhaitent faire appliquer les garanties légales sur un bien défectueux, en vertu des articles 37 et 38 de la Loi sur la protection du consommateur.</li> <li>• Ces résumés de jugements pourraient aider les consommateurs dans la préparation de leur recours portant, par exemple, sur la durée raisonnable de leur bien et à estimer le montant en dommages et intérêts auquel ils pourraient avoir droit.</li> </ul> <p><b>Voir :</b></p> <p><a href="http://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/sujet/garantie/garanties/exemples-de-jugements-concernant-les-garanties-legales/">http://www.opc.gouv.qc.ca/consommateur/sujet/garantie/garanties/exemples-de-jugements-concernant-les-garanties-legales/</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Office transmet des troussees d'information aux consommateurs pour les aider à régler leur problème avec un commerçant. Au cours du dernier exercice annuel (2020-2021), plus de 25 000 troussees ont été transmises à des consommateurs qui ont communiqué avec l'Office.</li> <li>• Un sondage mené au cours de l'hiver 2021 pour mesurer la satisfaction des consommateurs a révélé que 50 % des répondants ayant reçu une</li> </ul>

Initiatives à l'échelle provinciale – organisations et partenaires

				<p>trousse affirment avoir réglé leur problème, en tout ou en partie, grâce à cet outil. En outre, de façon plus générale, 88 % des répondants dont le problème avec un commerçant était réglé au moment du sondage affirmaient que l'Office avait contribué à le résoudre.</p>
--	--	--	--	---

Partenaires	Description	Autres
<p><b>Justice Pro Bono</b></p>	<p>Justice Pro Bono mobilise la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et des OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques.</p> <p><a href="http://www.justiceprobono.ca">www.justiceprobono.ca</a></p>	<p>Justice Pro Bono a développé un répertoire de ressources juridiques sans frais ou à faibles coûts qui est disponible sur son site Internet : <a href="http://boussolejuridique.ca/">http://boussolejuridique.ca/</a></p>
<p><b>Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)</b></p>	<p>SOQUIJ a pour principale fonction de promouvoir la recherche, le traitement et le développement de l'information juridique en vue d'en améliorer la qualité et l'accessibilité au profit de la collectivité.</p> <p>Pour remplir ses fonctions, SOQUIJ peut coopérer avec les organismes, du Québec ou de l'extérieur, intéressés à l'information juridique, à la documentation juridique et à la réforme du droit.</p> <p><a href="http://www.soquij.qc.ca">www.soquij.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SOQUIJ met à la disposition des citoyens, sur son site <a href="#">Services aux citoyens</a>, les décisions de la Division des petites créances de la Cour du Québec. Cela représente plus de 125 000 décisions rendues depuis septembre 2001. Chaque année, environ 6 500 nouvelles décisions y sont ajoutées.</li> <li>• Occasionnellement, le <a href="#">Blogue SOQUIJ</a> diffuse des articles concernant des décisions ou des sujets en lien avec la Division des petites créances.</li> <li>• En collaboration avec l'Office de la protection du consommateur, SOQUIJ résume sous forme de tableaux des décisions traitant de garanties légales. Ces <a href="#">tableaux</a> sont disponibles depuis avril 2017 sur le site de l'Office et peuvent aider le consommateur dans sa résolution de problème.</li> <li>• De plus, SOQUIJ apporte annuellement un soutien financier à plusieurs organismes dont la mission principale est l'aide au justiciable</li> </ul>
<p><b>Association des avocats et avocates de province (AAP)</b></p>	<p>L'Association des avocats et avocates de province regroupe tous les avocats membres d'un barreau de section autre que les Barreaux de Montréal, de Québec et de l'Outaouais, soit douze (12) sections sur les quinze (15) du Québec, pour un total de plus de 6 000 membres.</p> <p>La Mission de l'AAP : défendre et promouvoir les intérêts des membres sur le plan professionnel, économique et social et favoriser l'excellence, le développement et l'intégrité des services juridiques.</p> <p><a href="http://www.avocatsdeprovince.qc.ca">www.avocatsdeprovince.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'AAP collabore activement aux travaux de la Table de concertation en diffusant ses travaux et en soutenant les initiatives de ses membres. Son président, Me Maxime Bernatchez, participe aux séances de travail.</li> </ul>

Partenaires	Assistance juridique	Autres
<p><b>Chambre des notaires du Québec</b></p>	<p>La Chambre des notaires a pour mission d'assurer la protection du public par le développement et le maintien de la qualité et la crédibilité de la pratique notariale. De l'information sur divers sujets et notamment sur la médiation, est disponible sur le site grand public de la Chambre des notaires à l'adresse suivante : <a href="http://www.cnq.org">www.cnq.org</a>.</p> <p>Lancement d'un nouveau site <a href="http://www.LACOPROPRIETE.INFO">www.LACOPROPRIETE.INFO</a>, carrefour d'information voué à devenir LA référence en matière de copropriété. Développé par la Chambre des notaires à la demande du ministère de la Justice, avec la collaboration de huit autres ordres professionnels et deux organismes d'autoréglementation, ce site s'adresse autant aux promoteurs, administrateurs, copropriétaires, vendeurs et acheteurs qui peuvent s'informer en fonction de leurs préoccupations dans un environnement aussi ludique que convivial.</p> <p>Grâce au site <a href="http://www.LACOPROPRIETE.INFO">www.LACOPROPRIETE.INFO</a>, les usagers ont accès, sans frais, à la fonctionnalité Info-Experts qui permet de poser des questions en ligne et d'obtenir une réponse (de nature informative) de l'ordre professionnel ou organisme d'autoréglementation interpellé, et ce, dans un délai de 48 heures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Chambre des notaires offre à la population un outil aussi utile que convivial appelé « Trouver un notaire ». Une recherche peut être faite soit par nom, ville, région, champs de pratique, etc.</li> <li>• Le nom des notaires accrédités comme médiateur aux petites créances se retrouve dans l'outil.</li> <li>• La Chambre des notaires entretient de nombreux partenariats avec des acteurs de la communauté juridique qui jouent un rôle actif dans l'information juridique au public, Juripop et Éducaloi en font partie.</li> <li>• La Chambre des notaires participe également à différentes initiatives par l'entremise de financements octroyés par le Fonds d'étude notarial.</li> <li>• Différents membres de la communauté notariale sont déployés parmi les tables de concertation et conseils d'administration d'organismes travaillant directement dans la promotion des services de médiation.</li> </ul> <p>Le journal L'Entracte traite à chaque parution de différents sujets couvrant des aspects relatifs à la médiation</p>
Barreaux	Assistance juridique	Autres
<p><b>Abitibi-Témiscamingue</b></p>	<p>Le Barreau n'offre pas de services particuliers à la clientèle de la Division des petites créances.</p> <p>Toutefois, les parties à un litige à la Division des petites créances ont recours aux services-conseils de membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="http://www.barreauabitibitemiscamingue.qc.ca">www.barreauabitibitemiscamingue.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des juges de la Cour du Québec se rendent disponibles pour présider des séances d'information pour la population du Nord québécois, notamment à Puvirnituq, Inukjnak et Salluit. D'autres avenues sont envisagées pour rejoindre la population nordique comme la participation de juges à des émissions d'information de la radio locale.</li> <li>• Une clinique juridique s'est tenue du 27 au 29 mars 2017 au Centre Naymivik de Kuujuaq grâce à l'initiative de Pro Bono Québec en collaboration avec d'autres partenaires.</li> </ul> <p>Infolettre du 18 avril 2017 de l'organisme : <a href="mailto:info@probonoquebec.ca">info@probonoquebec.ca</a></p>

Barreaux	Assistance juridique	Autres
<b>Arthabaska</b>	<p>Pour le moment, le Barreau n'offre pas de services particuliers à la clientèle de la Division des petites créances.</p> <p>Cette dernière peut toutefois recourir aux services-conseils de membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="http://www.barreauarthabaska.ca">www.barreauarthabaska.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Palais de justice de Drummondville – Un avocat-médiateur est présent lors des journées d'audience pour offrir des services de médiation aux parties.</li> <li>• Palais de justice de Victoriaville – Pour l'année judiciaire 2021-2022, les mesures d'urgence seront présentées lors de journées différentes de celles des petites créances pour que les juges puissent maximiser l'audition des dossiers de petites créances.</li> </ul>
<b>Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine</b>	<p>Pour le moment, le Barreau n'offre pas de services particuliers à la clientèle de la Division des petites créances.</p> <p>Cette dernière peut toutefois recourir aux services-conseils des membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="http://www.barreaubslgaspesie.qc.ca">www.barreaubslgaspesie.qc.ca</a></p>	
<b>Bedford</b>	<p>Les parties à un litige à la Division des petites créances ont recours aux services-conseils de membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="http://www.barreaudebedford.qc.ca">www.barreaudebedford.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Palais de justice de Granby et Cowansville – Des séances de médiation sont offertes sur place lors des journées d'audience.</li> <li>• Un médiateur-avocat est présent à 9 h lors de l'appel du rôle. À la suite d'une courte présentation faite par le juge pour expliquer la présence et le rôle du médiateur, le médiateur invite les parties qui le souhaitent à le rencontrer à l'extérieur de la salle pour faire une tentative de médiation.</li> <li>• Au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 28 mars 2016, des 518 dossiers contestés, 37 % sont allés en médiation et 62 % ont été réglés à l'amiable!</li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Autres
<b>Côte-Nord</b>	<p>Pour le moment, sous réserve des services de médiation, le Barreau n'offre pas de services conseils particuliers à la clientèle de la Division des petites créances.</p> <p>Cette dernière peut toutefois recourir aux services-conseils de membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="http://www.barreaudelacotenord.qc.ca">www.barreaudelacotenord.qc.ca</a></p>	<p><b>Baie-Comeau et Sept-Îles</b></p> <p>Depuis le mois de septembre 2021, le CPJ de Sept-Îles communique aux médiateurs des districts de Baie-Comeau ou de Sept-Îles toutes les demandes de médiation en présentiel, formulées par les parties. Les documents de contestation de même que les coordonnées des parties sont également transmis aux médiateurs.</p> <p>Aucune médiation sur place n'est offerte car le CJP transmet un seul dossier à la fois directement au médiateur concerné. Ce dernier offre donc ses services de médiation à son bureau.</p>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
<b>Laurentides-Lanaudière</b>	<p>Des membres du Barreau donnent des séances d'information aux parties à la Division des petites créances, avec le soutien et la collaboration du personnel du greffe et des juges de Saint-Jérôme et de Joliette.</p> <p><a href="http://www.barreaudelaurentideslanaudiere.qc.ca">www.barreaudelaurentideslanaudiere.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les séances d'information sont offertes cinq fois par année.</li> <li>• Elles se tiennent de 18 h à 20 h aux palais de justice de Saint-Jérôme et de Joliette. Une soixantaine de personnes y participent chaque fois.</li> <li>• Au cours de ces séances, les participants sont renseignés sur le déroulement de l'audience, la préparation essentielle au procès et sur le service gratuit aux petites créances.</li> <li>• Outre les membres du Barreau, un juge de la Cour du Québec, un représentant des services judiciaires et un huissier de justice participent activement aux séances d'information.</li> </ul> <p>– voir :</p> <p><a href="http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-Joliette.pdf">http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-Joliette.pdf</a></p> <p><a href="http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-St-Jerome.pdf">http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-St-Jerome.pdf</a></p>	<p>Au palais de justice de Saint-Jérôme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet pilote sur la médiation obligatoire a été implanté le 15 mai 2015 dans les districts judiciaires de Terrebonne et Gatineau.</li> </ul> <p><b>Pour information, voir :</b></p> <p><a href="http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/programmes/mediation_creances/accueil.htm">http://www.justice.gouv.qc.ca/francais/programmes/mediation_creances/accueil.htm</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au palais de justice de Saint-Jérôme, et ce, une fois semaine le lundi, des médiateurs sont disponibles sur place afin d'offrir des services de médiation aux parties à la Division des petites créances.</li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
		<p>– voir :</p> <p> <a href="#">Commentaires</a></p> <p><a href="http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-Joliette.pdf">http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-Joliette.pdf</a></p> <p><a href="http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-St-Jerome.pdf">http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Affiche-publicitaire-Petites-Creances-2015-2016-St-Jerome.pdf</a></p>	<p>Pour information, communiquer avec le personnel du greffe.</p>
Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
<p><b>Laval</b></p>	<p>Le Barreau de Laval, avec la collaboration du Jeune Barreau de Laval, a été le premier à instaurer des séances d'information auprès de parties à la Division des petites créances avec le soutien et la collaboration des services de justice et des juges de la Cour.</p> <p>Le texte, préparé par des avocats, a été révisé et redistribué aux avocats bénévoles.</p> <p>Une mise à jour a également été faite avec tous les bénévoles à la même période.</p> <p><a href="http://www.barreaudelaval.qc.ca">www.barreaudelaval.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une séance d'information de groupe d'une heure et demie est offerte le dernier jeudi de chaque mois de 15 h 30 à 17 h, à raison de 10 mois par année (relâche en juillet et en décembre).</li> <li>• La séance spéciale du mois de mai 2017 est offerte en soirée (18 h). La séance est donnée par deux avocats (habituellement du Jeune Barreau), ainsi qu'un juge de la Cour du Québec et une greffière.</li> <li>• Les parties sont informées des séances d'information par le biais d'un avis écrit remis par le greffe à l'ouverture du dossier et lors de la confirmation de la date d'audience, ainsi que par le site Internet du Barreau de Laval.</li> <li>• En moyenne, de 15 à 30 personnes participent aux séances, lesquelles sont offertes dans une salle de cour du palais de justice de Laval, et ce, sans frais.</li> <li>• Des avocats bénévoles répondent aux questions individuelles des personnes s'exprimant en anglais tout en s'assurant qu'elles ont bien compris les informations.</li> </ul>	<p>La médiation sur place lors des journées d'audience de la Division des petites créances continue et fonctionne bien. Des médiateurs sont assignés chaque mois et procèdent à la médiation de 2 à 3 jours par semaine. Le taux de médiation sur place réussie dépasse 50 %.</p>
<p><b>Longueuil</b></p>	<p>Le service de référence du Barreau permet aux parties à un litige portant sur une petite créance d'obtenir une première consultation avec un avocat inscrit au service à tarif d'honoraires réduit.</p> <p><a href="http://www.barreaudelongueuil.qc.ca">www.barreaudelongueuil.qc.ca</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Barreau de Longueuil, avec la participation active du Jeune Barreau, de juges de la Cour du Québec et du greffe offrent des séances d'information aux parties à la Division des petites créances.</li> <li>• Les séances d'information sont offertes aux parties par des avocats bénévoles un mercredi par mois de 16 h 30 à 18 h 30 au palais de justice de Longueuil.</li> <li>• Les séances d'information accueillent en général entre 20 et 30 personnes. Le juge coordonnateur et un représentant des services de justice participent également à ces séances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Barreau de Longueuil, en collaboration avec la Cour du Québec et les services judiciaires, offre depuis juin 2017 des séances de médiation sur place le matin des audiences de la Division des petites créances à Longueuil.</li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La publicité est effectuée sur le site Internet du Barreau et par le greffe. Les services de justice se sont engagés à diffuser les dates des séances d'information.</li> <li>• Le Barreau de Longueuil collabore aussi à la tenue des séances d'information avec les partenaires des districts judiciaires de la région de la Montérégie.</li> </ul>	

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
<b>Mauricie</b>	<p>Pour le moment, le Barreau de la Mauricie n'offre pas de services particuliers à la clientèle de la Division des petites créances. Cette dernière peut toutefois recourir aux services-conseils de membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, etc.).</p> <p><a href="https://www.barreaulamauricie.com/">https://www.barreaulamauricie.com/</a></p>		
<b>Montréal (1)</b>		<p>Jeune Barreau de Montréal en collaboration avec le Barreau de Montréal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un projet pilote de médiation sur place au palais de justice de Montréal est en vigueur.</li> <li>• Le service de médiation sur place aux petites créances permet aux parties convoquées à une audience devant avoir lieu la journée même de rencontrer un médiateur pour tenter de régler leur litige en toute confidentialité.</li> <li>• À défaut d'entente, elles peuvent saisir, le jour même, un juge de leur litige afin qu'il en décide de façon définitive. Les séances ont lieu les lundis et mardis lors desquelles les avocats-médiateurs sont de garde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis plusieurs années, le Barreau de Montréal donne au Jeune Barreau de Montréal le financement nécessaire à la gestion du service d'aide à la préparation à une audience à la Division des petites créances (voir la page 14).</li> <li>• Il a été le premier Barreau, par l'entremise du Jeune Barreau de Montréal, à publier un guide sur les petites créances en 1997. Cet ouvrage s'adresse plus particulièrement à ceux qui veulent mieux comprendre le système des petites créances afin d'y agir en connaissance de cause :</li> </ul> <p><a href="https://ajbm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/guide-des-petites-creances-3e-edition-.pdf">https://ajbm.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/guide-des-petites-creances-3e-edition-.pdf</a></p>

Barreaux	Assistance juridique
<p><b>Montréal (2)</b></p>	<p><b>Jeune Barreau de Montréal (JBM) – Service de préparation à une audition devant la Division des petites créances</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce service conjoint du JBM et du Barreau de Montréal existe depuis l'automne 1995 et, par l'implication d'une centaine de bénévoles, permet d'aider plus de 1 000 justiciables par année à mieux préparer leur audience ainsi que, par le fait même, à mieux faire valoir leurs droits et à présenter une défense plus complète.</li> <li>• Les justiciables sont informés sur le déroulement de l'audience, les règles de pratique et la procédure applicables, ainsi que sur le rôle et le fardeau de preuve de chacun des intervenants (demandeur, défendeur, témoin, juge).</li> <li>• Également, une revue de leur dossier est effectuée afin de s'assurer qu'ils auront avec eux et auront déposé tous les documents nécessaires à leur audience.</li> <li>• Ce service GRATUIT est offert uniquement aux parties non représentées par avocat qui ont reçu un avis de convocation à une audition devant la Division des petites créances, dans le district de Montréal.</li> <li>• Les consultations gratuites, d'une vingtaine de minutes chacune, ont lieu du lundi au vendredi de 12 h à 14 h et fonctionnent sur prise de rendez-vous. Les consultations ont lieu en personne au Palais de justice de Montréal aux salles 2.26 et 2.27 qui sont réservées exclusivement pour les rencontres (en raison de la pandémie, temporairement par téléphone ou visioconférence selon votre préférence).</li> <li>• Ce service permet ainsi d'augmenter l'efficacité en salle d'audience.</li> </ul> <p>Pour plus de détails : <a href="http://ajbm.qc.ca/services-au-public/service-de-preparation-a-audition/cour-du-quebec-division-des-petites-creances/">http://ajbm.qc.ca/services-au-public/service-de-preparation-a-audition/cour-du-quebec-division-des-petites-creances/</a></p>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation	Autres
<p><b>Outaouais</b></p>	<p>Le Barreau de l'Outaouais collabore activement à l'élaboration et à la mise en place d'initiatives visant à soutenir les parties à la Division des petites créances.</p> <p>Le service de référence du site web <a href="http://jurisreference.ca">jurisreference.ca</a> permet par ailleurs aux parties à un litige portant sur une petite créance d'obtenir une première consultation avec un avocat inscrit au service à tarif réduit.</p> <p><a href="http://www.barreauoutaouais.qc.ca">www.barreauoutaouais.qc.ca</a></p> <p><a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca/outaouais">www.justicedeproximite.qc.ca/outaouais</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Depuis le 22 septembre 2014, un Centre de justice de proximité œuvre en Outaouais afin d'offrir à la population des services d'information juridique, d'orientation et de soutien.</li> <li>• Ainsi, le Centre offre gratuitement aux citoyens de Gatineau et des MRC environnantes de l'information dans tous les domaines du droit et met à leur disposition des outils de référence comme des dépliants ou des brochures sur des questions ou ressources liées au droit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À Gatineau, le jour prévu pour l'audience, un juge invite les parties à bénéficier des services gratuits d'un médiateur sur place. En 2018, près de 60 % des litiges soumis à la médiation ont été réglés à l'amiable sans la nécessité d'un procès devant la juge. Les autres dossiers sont entendus le jour même par le juge. Malheureusement, il nous est impossible d'établir le nombre de dossiers soumis à la médiation le jour de l'audience pour 2019.</li> </ul>	<p>Depuis l'automne 2017, un programme d'enseignement clinique de la section de droit civil de l'Université d'Ottawa permet à des justiciables de la région de l'Outaouais ayant un dossier actif à la Division des petites créances de recevoir un service de soutien de la part d'étudiants en droit supervisés par des avocats-professeurs.</p>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation	Autres
		<ul style="list-style-type: none"> <li>En matière de petites créances, les juristes du Centre informent les citoyens sur la manière de rédiger une demande ou une contestation, le cheminement d'un dossier, le déroulement d'une audience, les moyens de preuve acceptables devant la Cour, la médiation, etc. Ils dirigent également les citoyens vers des ressources en ligne ou format papier qui peuvent les aider dans leurs démarches à la Division des petites créances.</li> <li>À chaque année judiciaire, environ sept séances d'information sont prévues au calendrier.</li> <li>Ces séances d'information visent à permettre aux citoyens d'être mieux outillés pour préparer et gérer leurs dossiers aux petites créances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par contre, selon les statistiques disponibles pour l'année 2019, il y a eu, dans le district de Gatineau, 151 journées d'audience au cours desquelles 497 dossiers contestés ont été inscrits sur le rôle. Sur ces 497 dossiers, 110 dossiers se sont réglés par médiation le jour de l'audience, soit 22% des dossiers. Pour l'année 2020, considérant la situation de pandémie, il n'y a pas eu de médiation le jour de l'audience.</li> </ul>	<p>Les étudiants offrent à ces citoyens de l'information juridique adaptée à leur dossier au sujet de la preuve et de la procédure aux petites créances, du déroulement de l'audience, de la médiation et de l'exécution des jugements. Une trentaine de dossiers sont sélectionnés chaque année pour participer à ce projet, qui est rendu possible grâce à la collaboration du Centre de justice de proximité de l'Outaouais, de la Cour du Québec, du ministère de la Justice du Québec et de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais.</p>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Autres
Québec	<p>Le Barreau de Québec dispose d'un service de référence. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec le Barreau de Québec pour obtenir les coordonnées d'un avocat qui leur offrira 30 minutes de consultation gratuite.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>JurisRéférence - Service d'aide à la préparation d'un dossier aux petites créances</b></li> </ul> <p>JurisRéférence est un outil de mis en ligne du Service de Référence offert par les barreaux de section partenaires à travers le Québec. Des services à forfait sont ainsi offerts par des avocats pour les régions de Montréal, Québec, Montmagny et Beauce.</p> <p>Pour plus de détails :</p> <p><a href="https://www.jurisreference.ca/wp-content/uploads/2015/03/Feuillet_PetitesCreances_15-03_09.pdf">https://www.jurisreference.ca/wp-content/uploads/2015/03/Feuillet_PetitesCreances_15-03_09.pdf</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec le ministère de la Justice, le Barreau de Québec et le Jeune Barreau de Québec, le Centre de justice de proximité de Québec offre plusieurs séances d'information en matière de petites créances : « Vous venez de déposer une demande à la Cour du Québec, division des petites créances, ou vous comptez bientôt le faire? Vous êtes poursuivi devant ce tribunal où les citoyens ne peuvent pas être représentés par un avocat? Cette séance d'information d'une heure quarante-cinq s'adresse à vous. Elle vise à vous permettre d'être mieux outillés pour préparer, gérer ou défendre votre dossier aux petites créances.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Jeune Barreau de Québec possède sa propre clinique juridique. Plusieurs avocats de Québec répondent aux appels des gens et fournissent, à cette occasion, des conseils et avis de nature juridique.</li> <li>Depuis 2012, des membres du Jeune Barreau offrent gratuitement leurs services-conseils et d'information dans le cadre de cliniques téléphoniques.</li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Autres
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le Jeune Barreau de Québec offre un service de consultation</b> pour les justiciables ayant besoin de se présenter devant la Division des petites créances.  <a href="http://jeunebarreaudequebec.ca/">http://jeunebarreaudequebec.ca/</a>  <a href="http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Carton_Pro_bono.pdf">http://www.barreau.qc.ca/pdf/petites-creances/Carton_Pro_bono.pdf</a>                      Quelques semaines avant l'audience, les parties ont la possibilité de rencontrer un avocat qui les soutient dans la préparation de l'audience de leur cause. Aucun conseil juridique n'est alors formulé.                      – <b>voir aussi documents ci-joints</b> (fiche d'inscription et déroulement)   <a href="#">Audience Justiciable</a>   <a href="#">Fiche d'inscription justiciable www.barreaudequebec.ca</a>  <a href="http://www.jeunebarreaudequebec.ca">www.jeunebarreaudequebec.ca</a> </li> </ul>	<p>Pour vous aiguiller, un juge, un avocat et un médiateur invités vous informeront sur les procédures, la preuve, le déroulement de l'instance, la médiation gratuite et les ressources disponibles pour vous aider. Ils vous donneront une foule d'informations pratiques ».</p> <p><a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca/centres/quebec">http://www.justicedeproximite.qc.ca/centres/quebec</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Jeune Barreau de Québec et les Centres de justice de proximité proposent <b>dix (10) courtes capsules web</b> sur la Cour du Québec, Division des petites créances. Ces capsules visent à répondre à des questions fréquemment posées par les citoyens en matière de petites créances (procédure, preuve, etc.).  <a href="http://www.justicedeproximite.qc.ca/10-capsules-sur-les-petites-creances-une-collaboration-du-jeune-barreau-de-quebec-et-des-cjp/">http://www.justicedeproximite.qc.ca/10-capsules-sur-les-petites-creances-une-collaboration-du-jeune-barreau-de-quebec-et-des-cjp/</a>   <a href="#">Liste des ressources petites créances</a> </li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
<p><b>Richelieu</b></p>	<p>Pour le moment, le Barreau n'offre pas de services d'assistance juridique à la clientèle de la Division des petites créances. Cette dernière a recours aux services-conseils des membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, notamment).</p> <p><a href="http://www.barreaurichelieu.ca">www.barreaurichelieu.ca</a></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Barreau de Richelieu, en collaboration avec la Cour du Québec et les services judiciaires, offre depuis juin 2017 des séances de médiation sur place le matin des audiences de la Division des petites créances aux palais de justice de St-Jean-sur-Richelieu et de Salaberry-de-Valleyfield.</li> </ul>
<p><b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b></p>	<p>Le Barreau a procédé à plusieurs consultations et a participé à plusieurs rencontres afin de déterminer des mesures susceptibles de soutenir les parties impliquées dans un litige portant sur des petites créances.</p> <p>– <b>voir lettre ci-jointe</b>   <a href="#">3150-001</a>  <a href="http://www.barreausaguenaylacstjean.ca">www.barreausaguenaylacstjean.ca</a> </p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2013, le Barreau a participé activement, avec le soutien et la collaboration des greffes et des juges de la Cour, à la mise sur pied d'un projet pilote de médiation sur place à la Division des petites créances au palais de justice de Saguenay.</li> <li>• Le jour fixé pour l'audience, les parties étaient invitées à recourir aux services de l'un des deux médiateurs présents pour tenter de régler elles-mêmes leur litige.</li> </ul>

Barreaux	Assistance juridique	Séances d'information	Médiation
			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats parlent : 73 % des parties ont accepté d'y participer et 86 % d'entre elles ont réglé leur litige. La participation active au règlement de leur litige et la satisfaction constatée sur place, tant par les médiateurs que par les juges impliqués, sont parmi les faits saillants du projet.</li> </ul> <p> <a href="#">Rapport Final</a></p> <p>La médiation est en place depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015. Pour chaque audience à la Division des petites créances, et ce, dans tous les districts (Chicoutimi-Alma-Roberval-Dolbeau et même Chibougamau) un médiateur est présent sur place pour aider les parties, si elles le souhaitent, à régler.</p>
<p><b>Saint-François</b></p>	<p>Les parties à la Division des petites créances bénéficient des services-conseils offerts par des membres du Barreau selon les voies usuelles (références, bottin téléphonique sous format papier ou en ligne, notamment).  <a href="http://www.barreaustfrancois.ca">www.barreaustfrancois.ca</a></p>	<p>Des séances d'information sont tenues depuis février 2015 : 4 fois par année environ. Les informations sont disponibles auprès du greffier des petites créances au palais de justice de Sherbrooke.</p>	<p>Depuis 2016, des médiateurs sont disponibles les journées d'audience. Les parties en sont informées lors de leur convocation à l'audience.</p>